

Post ASCO AP-HP 2021

Rendez-vous en direct jeudi 17 juin 2021 à 17 h 30 pour retrouver les dernières innovations présentées lors de l'ASCO 2021

Le cancer est au cœur de la mission de service public de santé de l'AP-HP qui prend en charge un tiers des patients d'Île-de-France suivis pour un cancer.

Cette année, encore, des équipes de cancérologie de l'AP-HP vont présenter leurs derniers travaux au congrès américain de cancérologie (American society of clinical oncology annual meeting – ASCO), qui se tient du 4 au 8 juin 2021.

Ces travaux contribuent à faire rayonner à l'international l'excellence de la recherche à l'AP-HP. Le 17 juin 2021, en direct [sur la chaîne Youtube de l'AP-HP](#), nos médecins vous feront une restitution sur les nouveautés à retenir cette année.

Au programme :

Modération, Pr Marie Wislez, hôpital Cochin et Pr Christophe Tournigand, hôpital Henri-Mondor

- Cancers mammaires et gynécologiques : Dr Johanna Wasserman, hôpital Pitié-Salpêtrière ;
- Cancers thoraciques : Pr Gérard Zalcman, hôpital Bichat ;
- Cancers dermatologiques : Dr Barouyr Baroudjan, hôpital

- Saint-Louis ;
- Cancers urologiques : Dr Yann Vano, Hôpital européen Georges-Pompidou ;
 - Cancers digestifs : Pr Thierry André, hôpital Saint-Antoine ;
 - Hémopathies malignes : Dr François Lemonnier, hôpital Henri-Mondor.

Aller sur la chaîne Youtube de l'APHP

ARS Île-de-France : Appel à candidatures pour la mise en place de dispositifs de coordination du parcours après le traitement d'un cancer

[La loi de financement de la sécurité sociale pour 2020](#) prévoyait la mise en place d'un forfait pour un parcours global post-traitement aigu du cancer. [Un décret paru le 24 décembre 2020](#) détaillait les modalités de mise en œuvre de ce parcours. [Un arrêté paru le 1^{er} janvier 2021](#) précisait quant à lui les détails du forfait et un montant maximal de 180€ par patient et par an pour l'ensemble des bilans et consultations du parcours, un montant versé par l'ARS aux structures. Après [une instruction du 22 janvier 2021](#), précisant les modalités de mise en œuvre au niveau régional,

l'ARS Île-de-France vient de diffuser [un appel à candidatures](#) pour la mise en place de dispositifs de coordination du parcours après le traitement d'un cancer. Voici l'intégralité de cet appel à candidatures :

« L'ARS Ile-de-France souhaite identifier des organisations territoriales à même de coordonner la mise en œuvre d'un parcours patient après le traitement d'un cancer. Cet appel à candidatures est ouvert jusqu'au 1er septembre 2021.

Contexte

Un volet de la stratégie nationale de santé est la mise en place d'un parcours de soin global après le traitement d'un cancer. Cet objectif s'inscrit dans la déclinaison du plan cancer qui cible l'amélioration de la qualité de vie par l'accès aux soins de support. Ainsi, tout patient atteint de cancer devrait pouvoir avoir accès, dès le diagnostic, tout au long du traitement du cancer, et lors de l'après cancer, à des soins de support adaptés à son état et à l'étape de son parcours en vue de réduire les risques de séquelles, prévenir les rechutes et favoriser la réinsertion sociale.

Cet objectif a été traduit dans l'article 59 de la loi de financement de la sécurité sociale du 24 décembre 2019 pour 2020 qui propose la mise en place d'organisations territoriales pour le parcours de soins global après le traitement d'un cancer. Le décret 2020-1665 du 22 décembre 2020, l'arrêté du 24 décembre 2020 et l'instruction n° DSS/MCGRM/DGS/SP5/EA3/DGOS/R3/2021/31 du 27 janvier 2021 viennent en préciser la mise en œuvre.

Objet de l'appel à candidatures

Missions et objectifs des dispositifs parcours après cancer

Le parcours de soins global après le traitement d'un cancer est porté par des organisations en mesure de réaliser ou de faire réaliser l'ensemble des bilans et consultations, ainsi que le suivi et l'évaluation du dispositif, et ayant conclu une convention avec le Directeur Général de l'ARS.

Patients éligibles et parcours attendu

Le parcours concerne les patients assurés sociaux bénéficiant d'une ALD cancer. Il débute à la fin du traitement actif du cancer et peut être mis en œuvre au plus tard un an après cette échéance. Il comporte, en fonction des besoins de la personne :

- Un bilan fonctionnel et motivationnel d'activité physique réalisé par un professionnel de l'APA et faisant l'objet d'un projet d'activité physique adaptée, un bilan psychologique, un bilan diététique ;
- Des consultations de suivi de diététique et/ou psychologie : au maximum six pour l'ensemble des deux disciplines.

Les tarifs précisés par l'arrêté s'élèvent à un montant maximum de la dépense par personne de 180 euros :

- Tarif bilan (1h) : 45 euros
- Tarif consultation de suivi diététique ou psychologique (1/2 heure) : 22,5 euros
- Les frais de déplacement des patients dans le cadre de ces prestations ne sont pas pris en charge (pas de prise en charge ni dans le forfait ni par l'Assurance Maladie). Il n'est pas prévu par l'enveloppe nationale que certains patients puissent bénéficier d'une rallonge de traitement ou d'un double forfait.

Ce parcours doit faire l'objet d'une prescription médicale par le cancérologue, le pédiatre ou le médecin traitant. La consultation de prescription est prise en charge dans les conditions de droit commun de l'Assurance Maladie, en sus du forfait de 180 €.

Le professionnel de santé pourra donc choisir entre les différents cas de figure optimaux suivants, représentant au maximum 180 euros :

- 1 bilan + 6 consultations ;
- 2 bilans + 4 consultations ;
- 3 bilans + 2 consultations ;
- Les variantes intermédiaires sont également possibles (ex : 1 bilan et 4 consultations).

Territoire d'intervention

Chaque dispositif labellisé par l'ARS devra être en mesure de se déployer sur un territoire géographique suffisamment important (pouvant être le département).

Financement

L'enveloppe disponible pourra comporter, outre le financement des prestations telles que précisées dans le cadre réglementaire, un montant dédié à la coordination de parcours (montage du projet, identification de l'offre et organisation des partenariats, gestion de l'enveloppe budgétaire, coordination des situations individuelles, suivi et reporting), qui ne devra pas excéder 40 000€ par département et par an.

Modalités d'évaluation des dispositifs parcours après cancer

Un suivi rapproché est effectué au niveau régional et national. Les indicateurs à communiquer annuellement à l'ARS sont définis dans l'arrêté du 24 décembre 2020. Ces indicateurs s'intéressent au profil des professionnels intervenant dans le parcours de soins global, au profil des bénéficiaires du dispositif et au type de prestations réalisées et à leur mise en œuvre :

- Nombre et profil (diplômes, formations) de professionnels/type de soins de support
- Délais entre prescription/bilan/1ère consultation (Délai d'attente)
- Nombre de bilans effectués (catégorisé en activité physique, psychologue ou diététicienne) au total et nombre moyen par patient
- Nombre de consultations /prises en charge effectuées après un bilan (psychologue ou diététicienne) et nombre moyen par patient

- Nombre de patients bénéficiaires total, par population (adulte/enfant/adolescents et jeunes adultes) et par type de soins de support
- Profil des bénéficiaires (sexe, âge médian, type de cancer et de traitement, part des bénéficiaires CMU/CMU-C)
- Satisfaction des patients bénéficiaires du forfait
- Questionnaire de qualité de vie des bénéficiaires du forfait

L'instruction n° DSS/MCGRM/DGS/SP5/EA3/DGOS/R3/2021/31 du 27 janvier prévoit également un dispositif d'évaluation qualitatif complémentaire portant sur l'impact sur les bénéficiaires et notamment les changements des comportements, l'impact sur la santé physique et mentale.

Eligibilité à l'appel à candidatures

Les candidats s'engagent auprès de l'ARS à mettre en place une organisation opérationnelle **au plus tard le 30 novembre 2021**, à rendre à l'ARS à cette date un dossier complet décrivant cette organisation et incluant les preuves des partenariats établis, et à participer à une réunion de suivi avec l'ARS avant la fin de l'année 2021 afin de valider l'organisation.

En outre, les candidats s'engagent à inclure les premiers patients dans le dispositif **à partir du 1^{er} janvier 2022** au plus tard.

Les candidatures faisant l'objet de co-portages sont acceptées. Les candidatures déposées s'attacheront à intégrer

le plus de partenaires pertinents possibles en s'appuyant sur les dynamiques territoriales existantes.

Modalités de dépôt des dossiers de candidatures

Chaque candidat devra adresser un dossier de candidature complet selon la modalité suivante :

- Dépôt sur la [boîte mail générique dédiée à l'appel à candidatures « Parcours après cancer »](#) de l'ARS Ile-de-France en mentionnant dans l'objet du courriel la référence à l'appel à candidature « AAC PARCOURS APRES CANCER »
- La date limite de réception des dossiers par l'ARS Ile-de-France est fixée au **1^{er} septembre 2021** (avis de réception de l'ARS par mail faisant foi).
- La date de publication par l'ARS des résultats est fixée au **30 septembre 2021**.

Précisions complémentaires

Les candidats peuvent demander à l'ARS Ile-de-France des compléments d'informations, exclusivement par [messagerie électronique dédiée à l'appel à candidatures « Parcours après cancer »](#) : en mentionnant, dans l'objet du courriel, la référence de l'appel à candidatures : « AAC PARCOURS APRES CANCER ».

L'ARS Ile-de-France s'engage à communiquer par mail des réponses à caractère général ne pouvant entraîner de rupture d'égalité entre les candidats.

Modalités d'instruction et critères de sélection

Les candidatures reçues feront l'objet d'une instruction technique de dossier par l'ARS Ile-de-France, qui se réserve le droit d'organiser des auditions, si nécessaire, avec les candidats.

Le dispositif proposé devra remplir les critères suivants :

1. Capacité à couvrir un territoire géographique suffisamment important (pouvant être le département)
2. Capacité à accompagner une file active minimum de 300 patients la 1^e année (puis montée en charge progressive sur une durée de 3 ans en fonction notamment de l'enveloppe budgétaire disponible)
3. Capacité à réaliser ou à faire réaliser l'ensemble des bilans et consultations de suivi par des partenaires formés aux spécificités de la prise en charge des patients ayant un cancer.
4. Mise en œuvre d'un parcours de proximité en ville, en s'appuyant sur les organisations existantes et les acteurs du territoire : DAC, réseaux, professionnels libéraux, CPTS, établissements, Dispositifs Prescri'Forme, et autres dispositifs APA s'engageant à intégrer le dispositif Prescri'Forme, Ligue contre le cancer, Opérateurs ETP ambulatoires ... Possibilité de

proposer des solutions innovantes pour engager les professionnels dans le dispositif (ex. vacations, téléconsultation, séances collectives, ...).

5. Mise en place d'un dispositif de suivi de cohorte, d'évaluation de l'impact sur les bénéficiaires, de reporting d'activité.
6. Mise en place d'un dispositif de gestion et de traçabilité de la rémunération des professionnels sur la base de justificatifs des bilans et consultations de suivi réalisées et justificatifs des dépenses de coordination.
7. Le dispositif prévoit l'intégration de sa file active de patients, et le cercle de soins concerné, dans l'outil numérique de partage régional Terr-eSanté.

Composition du dossier de candidature

Le candidat devra fournir au moment du dépôt de candidature, dans le format en Annexe 1 :

- Le projet synthétique
- La feuille de route et le calendrier prévisionnel de déploiement et d'inclusion des patients
- Un premier repérage des ressources disponibles (diagnostic territorial)
- Un engagement sur une file active minimum
- Les modalités d'organisation du dispositif et d'usage des fonds FIR (organigramme, ETP dédiés)
- Des propositions méthodologiques de suivi de cohorte, d'évaluation qualitative et de reporting
- Le processus de gestion et de traçabilité des rémunérations des professionnels

Ce dossier sera complété sous deux mois des documents suivants :

- Engagement des partenaires (convention, lettre d'engagement ou tout autre document faisant foi) : Adhérents Prescri'Forme, professionnels libéraux à même de réaliser les prestations, réseaux associatifs et d'établissements, ...
- Procédures mises en place par le dispositif pour s'assurer de la qualité des soins (charte de prise en charge adaptée, formation des professionnels, ...)
- Organisation et profils des professionnels mobilisés pour l'organisation du dispositif et la coordination des parcours
- Modalités envisagées de communication et d'information proposées par le dispositif : vers les professionnels prescripteurs (et éventuellement vers les patients) et vers l'échelon régional (Réseau Régional de Cancérologie...)
- Modalités d'identification, de repérage et d'intégration de patients en situation de précarité (CMU et CMU-c), suivi et mesures correctrices si nécessaires »

[Télécharger le dossier pour l'appel à candidatures « Parcours après cancer »](#)

Source : [INCa](#)

Journée « Recherche, soins et coordination en oncogériatrie en IDF » Le compte-rendu est disponible !

Le 9 avril 2021, le Cancéropôle IDF et le réseau Oncorif ont organisé, avec le soutien institutionnel du laboratoire GSK, [une journée en oncogériatrie](#) qui a réuni chercheurs et gériatres issus des 5 UCOGs franciliens.

L'oncogériatrie est une discipline qui vise à garantir à tout patient âgé atteint de cancer un traitement adapté à son état grâce à une approche pluridisciplinaire et pluriprofessionnelle par une équipe composée de professionnels du cancer et de la personne âgée. En 2020, deux tiers des cancers sont diagnostiqués après 65 ans, c'est pourquoi la prise en charge des sujets âgés atteints de cancer et la réflexion autour de cette prise en charge spécifique sont une priorité sanitaire.



Cette journée a réuni chercheurs, professionnels de santé (médecins et non médecins) prenant en charge des personnes âgées atteintes de cancer, patients et associations de patients, institutionnels, impliqués en recherche et / ou soins en oncogériatrie.

- La matinée “Recherche” a permis aux chercheurs franciliens en oncogériatrie de présenter leurs résultats de recherche.
- L’après-midi a permis aux professionnels de santé d’échanger autour d’organisation de soins et de coordination dans la prise en charge de patients âgés atteints de cancer.

Le Cancéropôle IDF vient de mettre à disposition un compte-rendu complet de cette journée.

Aller sur le site du Cancéropôle IF

Colloque scientifique « Covid & Cancer »

Le Comité de Paris de la Ligue contre le cancer organise le Samedi 29 mai 2021 un colloque scientifique avec pour thématique : « Covid & Cancer ». Proposé en webinaire, il sera retransmis en direct dès 14h depuis la Maison des Océans.

Cette manifestation est gratuite mais l'inscription est obligatoire : 01 45 00 99 18 – cd75@ligue-cancer.net

COLLOQUE

Samedi 29 mai 2021 à 14h

Webinaire

En direct de la Maison des Océans à Paris.

COVID & CANCER



Placé sous le Haut Patronage
de Monsieur Olivier Véran
Ministre des Solidarités et de la Santé

Sous la Présidence
du Professeur Dominique Stoppa-Lyonnet



PARIS

COLLOQUE
SCIENTIFIQUE

COVID
& CANCER



INSCRIPTION
COMITÉ DE PARIS
DE LA LIGUE
CONTRE LE CANCER

01.45.00.00.17
cd75@ligue-cancer.net



Sous la présidence du

Professeur Dominique Stoppa-Lyonnet

Chef du service de génétique de l'Institut Curie et professeur de génétique à l'Université Paris Descartes



Le point sur l'infection par le SARS-Cov-2

Professeur Anne-Claude Crémieux

Professeur à l'Hôpital Saint Louis – Université de Paris, spécialiste des maladies infectieuses et Membre de l'Académie nationale de médecine



COVID-19 : que nous réservent les prochains mois ?

Professeur Arnaud Fontanet

Professeur à l'Institut Pasteur et au Conservatoire National des Arts et Métiers



Impact de la pandémie de Covid 19 sur les patients atteints de cancer

Docteur Paul-Henri Cottu

Médecin, oncologue médical à l'Institut Curie



La vaccination pour sortir du tunnel

Professeur Alain Fischer

Professeur honoraire au Collège de France et Membre de l'Académie des sciences



Covid et cancer : la mise en concurrence des vulnérabilités

Professeur Cynthia Fleury

Philosophe et psychanalyste à l'Hôpital Saint-Anne

Communiqué de presse : le CH de Versailles et l'Institut Curie renforcent leur collaboration

Le Centre Hospitalier de Versailles (CHV), établissement support du groupement hospitalier de territoire 78 Sud, et l'Institut Curie ont signé une convention de partenariat afin de renforcer des liens déjà existants entre les deux établissements, développer des nouvelles complémentarités et offrir aux patients un parcours de cancérologie commun entre l'hôpital et le centre de lutte contre le cancer.

L'objectif de ce partenariat est de garantir à la fois l'accès à des soins de qualité, innovants, mais aussi d'offrir la possibilité pour les patients d'accéder aux essais cliniques au plus près de leur domicile.

Lire le communiqué de presse

Source : [CH de Versailles](#)

Anticancéreux oraux : Mise à jour des fiches médicaments

Glivec®, Xeloda®, Braftovi®, Femara®... Les fiches médicaments pour les anticancéreux oraux disponibles sur ce site internet viennent d'être mises à jour !

N'oubliez pas qu'il suffit de cliquer sur le titre d'une colonne pour trier les fiches médicaments par date de mise à jour, nom de spécialité pharmaceutique ou DCI.



Nom de spécialité pharmaceutique	Dénomination Commune Internationale (DCI)		MàJ		MàJ
GLIVEC®	imatinib	fiche patient	2021/04	fiche professionnel	2021/04
XELODA®	capécitabine	fiche patient	2021/04	fiche professionnel	2021/04
BRAFTOVI®	encorafenib	fiche patient	2021/03	fiche professionnel	2021/03
FEMARA®	létrazole	fiche patient	2021/03	fiche professionnel	2021/03
IMBRUVICA®	ibrutinib	fiche patient	2021/02	fiche professionnel	2021/02
NINLARO®	ixazomib	fiche patient	2021/02	fiche professionnel	2021/02
VERCYTE®	pipobroman	fiche patient	2021/02	fiche professionnel	2021/02
XABRID®	amapritavir	fiche patient	2021/02	fiche professionnel	2021/02

Aller sur la page "Fiches médicaments"

Programme : 3ème séminaire de Soins Oncologiques de Support de l'Institut Curie

L'institut Curie propose son 3ème séminaire de Soins Oncologiques de Support co-organisé avec ONCORIF et soutenu par l'Association Francophone des Soins Oncologiques de Support (AFSOS) le mercredi 9 juin de 8h30 à 17h en version Webinaire.

L'inscription est gratuite mais obligatoire.

Un lien de connexion vous sera envoyé en amont de l'évènement.

S'inscrire

Le mercredi 9 juin 2021 en webinaire

3^{ème} séminaire de Soins de support en oncologie de l'Institut Curie

8h30 Introduction

Pr Ass Carole Bouleuc, cheffe du département DISSPO, Institut Curie
Pr Elena Paillaud, présidente du Réseau Régional de Cancérologie, ONCORIF
Dr Jean-Baptiste Méric, responsable du Pôle Santé Publique et Soins, INCa

PATIENT PARTENAIRE - Modératrice Dr Evelyne Renault-Teissier

9h10 La place du patient partenaire : une expérience franco-canadienne

Pr Alexandre Berkese, EHESP de Rennes et responsable du Centre d'Excellence du Partenariat Patient Public - CEPP

9h30 Education thérapeutique, alliance avec le patient partenaire

Éléonore Piot et Leslie Manot, patientes partenaires
Silène Delorme, IDE coordinatrice Unité d'Education Thérapeutique, Institut Curie

10h15 Pause

INNOVATIONS DANS LE CHAMP PSYCHO-SOCIAL - Modératrice Dr Sylvie Dolbeault

10h30 L'EMDR en soins de support : indications et pratiques

Ambroise Meyer-Bisch et David Malinowski, psychologues cliniciens, Institut Curie

11h00 Activité professionnelle et cancer du sein

Etude Opticoach : impact du coaching personnalisé sur le retour au travail
Dr Delphine Hequet, chirurgien gynécologue, Institut Curie

11h15 Aide au retour au travail

Me Christine Dallot, psychologue clinicienne, Institut Curie
Me Alexandra Martin, assistante sociale, Institut Curie

CAS CLINIQUES DOULEUR ET SOINS PALLIATIFS - Modérateur Dr Alexis Burnod

12h00 Méthadone en situation douloureuse complexe

Dr Romain Seban, oncologue, soins palliatifs, Institut Curie

12h30 Décision d'arrêt de chimiothérapie

Dr Elisabeth Angellier, oncologue, soins palliatifs, Institut Curie

13h00 Pause



Avec le soutien institutionnel de :



Avec le parrainage de :



Le mercredi 9 juin 2021 en webinaire

3^{ème} séminaire de Soins de support en oncologie de l'Institut Curie

NUTRITION ET APA - Modérateurs Dr Carole Bouleuc et Dr Timothée Marchal

14h00 Nutrition et chimiothérapie : quelles interactions médicamenteuses ?

Chloé Levenbruck, pharmacienne, Institut Curie Paris

14h15 Programmes APA en cancérologie : état des lieux, actualité

Aude-Marie Foucaut, STAPS, Laboratoire Educations et Pratiques de Santé, Université Paris Nord

14h30 Montre connectée dans le cancer du sein métastatique

Lidia Delrieu, STAPS, chercheuse post-doctorante, Institut Curie

15h00 Pause

NEUROPSYCHIATRIE ET ONCOGERIATRIE - Modératrice Dr Florence Rollot Trad

15h15 Personne âgée, Cancer et Dépression : des liaisons dangereuses

*Pr Sylvie Bonin Guillaume, gériatre, Hôpital Sainte Marguerite - Marseille
Dr Florence Rollot Trad, oncogériatre, Institut Curie*

PHILOSOPHIE ET SOIGNANTS - Modérateurs Dr Elisabeth Angellier et Dr Gilles Marx

16h00 La Philosophie comme remède à l'épuisement et au manque de temps

Laurence Devillairs, normalienne, agrégée, docteur et maître de conférences en philosophie

17h Clôture du séminaire

PUBLIC CIBLE

Professionnels soignants médicaux et paramédicaux, patients experts

INSCRIPTION GRATUITE MAIS OBLIGATOIRE SUR :

vu.fr/seminaireSOSCurie2021



Avec le soutien institutionnel de :



Avec le parrainage de :



[Télécharger le programme](#)

Save the date : 3ème séminaire de Soins Oncologiques de Support de l'Institut Curie

L'institut Curie propose son 3^{ème} séminaire de Soins Oncologiques de Support co-organisé avec ONCORIF et soutenu par l'Association Francophone des Soins Oncologiques de Support (AFSOS) **le mercredi 9 juin de 8h30 à 17h** en version Webinaire.

L'inscription est gratuite mais obligatoire.

Un lien de connexion vous sera envoyé en amont de l'évènement.

S'inscrire

Le mercredi 9 juin 2021 en webinaire

3^{ème} séminaire Soins Oncologiques de Support de l'Institut Curie

Education thérapeutique / Psychosocial /
Oncogériatrie / Douleur et soins palliatifs /
Nutrition et APA / Sciences humaines et sociales

PUBLIC CIBLE

Professionnels soignants médicaux et non
médicaux, patients experts

INSCRIPTION GRATUITE MAIS OBLIGATOIRE

vu.fr/seminaireSOSCurie2021



Sensibilisation onco- palliative : le replay est disponible !

« Quoi dire ? Comment le dire ? Quand le dire ? Pourquoi le dire ? La communication avec le patient au centre de la collaboration onco-palliative ».

C'était le thème de la première sensibilisation onco-palliative co-organisée avec [la CORPALIF](#) ce jeudi 7 avril 2021, en webinaire.

RCP : la charte régionale des bonnes pratiques par appareil enfin disponible !

La charte régionale de bonnes pratiques des Réunions de Concertation Pluridisciplinaires (RCP) par appareil est enfin arrivée !

Coordonné par ONCORIF, le fruit de ce travail pluridisciplinaire et collaboratif permettra aux praticiens d'avoir un fil conducteur sur l'organisation et le fonctionnement des RCP par appareil.

Les principes de fonctionnement, la préparation et le déroulé de la RCP ainsi que la démarche qualité y sont mentionnés. Une composition de quorum des RCP par thématique en cancérologie est également proposée. Prenez-en connaissance !

Télécharger la Charte régionale RCP

BEH Santé publique France :

Influence de l'environnement social sur la survie des patients atteints d'un cancer

Les inégalités sociales de santé représentent un enjeu majeur de santé publique. Dans le domaine du cancer, la littérature souligne des disparités sociales d'incidence et de mortalité. Cependant, aucune étude n'avait encore analysé les inégalités sociales de survie sur un large échantillon de patients atteints d'un cancer en France. C'est justement l'objet de l'étude qui publiée le 7 avril 2021 dans le Bulletin épidémiologique hebdomadaire n°5 de Santé publique France.

Cette étude a ainsi pu mettre en évidence un gradient social de survie chez les patients atteints d'un cancer, pour la majorité des localisations cancéreuses, et qui apparaît toujours au détriment des plus défavorisés où l'excès de mortalité peut en effet être jusqu'à deux fois supérieur. Ce problème semble concerner tous les cancers, quel que soit le type (tumeur solide ou hémopathie maligne) ou les organes touchés, indépendamment de leur fréquence, de l'existence d'un dépistage ou de facteurs de risque d'incidence. Ces travaux pourraient aider à mieux cibler les actions de santé publique visant à lutter contre les inégalités sociales de survie des patients atteints d'un cancer.

Télécharger l'article du BEH

Source : [Santé publique France](#)

Hôpital La Porte Verte : et de 3 !

[L'hôpital La Porte Verte](#) de Versailles (78) va vers une prise en charge encore plus coordonnée de ses patients en oncologie en utilisant depuis le 1^{er} avril le Dossier Communicant de Cancérologie (DCC). Il s'agit du 3^{ème} établissement de santé en Ile-de-France qui utilise le DCC sur la plateforme TERR-eSANTÉ.

Première [#RCP](#) [@HopLaPorteVerte](#) en utilisant le Dossier Communicant en Cancérologie [#DCC](#) [#TerreSanté](#) [@eSanteIDF](#) [@ARS_IDF](#) : vers une prise en charge encore + coordonnée de nos patients en oncologie ! pic.twitter.com/2KAoEwS1Hp

– Hôpital LaPorteVerte (@HopLaPorteVerte) [April 1, 2021](#)

Basé sur les Plans cancer successifs, sur les Instructions de 2013 et de 2016, et directement lié aux nouveaux projets de numérisation de la santé du Ministère, le DCC est un service numérique national devant permettre aux professionnels de santé d'être un outil de coordination entre l'hôpital et la ville et de gérer les outils et les services nécessaires à

l'activité de cancérologie.

En savoir plus sur le DCC